



Paris, le 02 août 2010

Communiqué de presse

CNP Assurances et MFPrévoyance SA mettent en œuvre un partenariat structurel

Depuis plus de 60 ans, CNP Assurances et certaines mutuelles de la Fonction publique, aujourd'hui regroupées au sein de MFP Services, ont bâti un partenariat fort qui a permis de développer conjointement la prévoyance auprès des fonctionnaires. Depuis la réforme du Code de la mutualité en 2002, le marché des mutuelles se concentre et de nouveaux groupes émergent tant dans le secteur interprofessionnel que de la Fonction publique sous la pression d'une réglementation plus contraignante et de la concurrence.

Dans ce contexte, MFP Services et CNP Assurances souhaitent asseoir leur partenariat et le faire évoluer vers un partenariat de nature structurelle. Une prise de participation de CNP Assurances dans MFPrévoyance SA permettra de renforcer leurs liens et unir leurs forces afin de :

- Conforter leur positionnement en prévoyance mutualiste des fonctionnaires ;
- Accélérer leur développement dans le monde de la prévoyance collective ;
- Participer à la couverture de nouveaux risques comme les affections de longue durée ;
- Appuyer les mutuelles de fonctionnaires dans leur offre de services aux entreprises.

CNP Assurances investira 86,5 M€ pour acquérir 65 % de cette structure commune, dont les fonds propres s'élèveront à environ 126 M€.

A propos de CNP Assurances :

CNP Assurances est, depuis 1991, le premier assureur de personnes en France avec un chiffre d'affaires de 32,6 milliards d'euros en 2009. Spécialisée depuis 150 ans sur ce métier, son ambition est de fournir à chacun les moyens de se prémunir contre les aléas de la vie et d'accompagner tout au long de leur existence les 24 millions de personnes, dont 14 millions en France, qui lui font confiance.

Cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1^{er} marché), CNP Assurances appartient au secteur public et s'appuie sur un actionariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses quatre principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, l'Etat, la Banque Postale et le Groupe BPCE).

A l'écoute de ses clients dans un contexte en évolution constante, CNP Assurances anticipe les évolutions sociales et intervient sur les trois principaux segments du marché de l'assurance de personnes : épargne, retraite et prévoyance. Elle dispose également d'une offre complète de services à la personne.

En matière de prévoyance, CNP Assurances et les mutuelles de la Fonction publique assurent aujourd'hui la couverture d'environ 3 millions de fonctionnaires.

Les risques prévoyance couverts concernent le décès, l'invalidité, la perte d'emploi des conjoints (assurance en couverture des emprunteurs) et la dépendance. Une activité significative d'assurance en couverture des prêts cautionnés par les mutuelles s'est par ailleurs développée au fil des ans.

Le volume total de chiffre d'affaires réalisé par CNP Assurances avec les mutuelles de la Fonction publique (en assurance ou en réassurance) en 2009 est de 580 millions d'euros (soit 75 % du chiffre d'affaires total

réalisé avec les mutuelles). Son offre est composée de produits de prévoyance collective (52 % de son chiffre d'affaires), de couverture de prêts (24 % de son CA), d'épargne retraite (17 % de son CA) et de frais de soins de santé (7 % du CA). Rappelons également que CNP Assurances, numéro un français des assurances collectives, est également premier sur le marché pour les contrats collectifs emprunteurs et le troisième en prévoyance collective (hors assurance emprunteurs).

A propos de MFP Services :

MFP Services est une union de mutuelles des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière. Elle gère, par délégation de service public, le régime obligatoire d'Assurance maladie de 1,5 million de fonctionnaires. Dans le même temps, elle assure pour 19 mutuelles de l'union la gestion de leurs offres de complémentaire santé.

MFP Services propose également, grâce aux structures du Groupe MFP Services, des services entièrement dédiés et spécifiques à chaque mutuelle et à leurs adhérents : une offre prévoyance, des solutions bancaires, informatiques, une offre de retraite complémentaire et de cautionnement immobilier.

A propos de MFPrévoyance :

MFPrévoyance, filiale du Groupe MFP Services, permet à une trentaine de mutuelles de la Fonction publique d'accéder à des offres de prévoyance statutaires ou facultatives. Elle permet ainsi aux Mutuelles des trois fonctions publiques de compléter leurs prestations en proposant des couvertures de prévoyance et notamment en termes de risques dits lourds.

Ainsi, MFPrévoyance développe une large gamme d'offres fondée sur des valeurs mutualistes et sur son expertise d'assureur. Elle permet aux Mutuelles de la Fonction Publique de garantir la meilleure protection sociale qui soit et de faire bénéficier l'adhérent, de garanties globales couvrant les risques dits longs.

Outre sa capacité à assurer les risques lourds de prévoyance que sont le décès, la dépendance, l'invalidité, le handicap, les arrêts de travail, MFPrévoyance conseille et accompagne les mutuelles dans la conception et le déploiement de leurs offres.

MFPrévoyance représentait en 2009 :

- Chiffre d'affaires brut : 126,2 millions d'euros
- Prestations : 65,2 millions d'euros
- Fonds propres combinés : 60,2 millions d'euros
- Résultat après impôts : 6,1 millions d'euros
- Total du bilan : 333,6 millions d'euros
- Total des provisions : 228,5 millions d'euros
- Actifs gérés : 220 millions d'euros

CNP Assurances

Contact presse :

Tamara Bernard

☎ 01 42 18 86 19

✉ servicepresse@cnp.fr

MFP Services

Contact presse :

Patricia Jaffré

☎ 01 40 77 49 43

✉ servicecom@mfp-services.fr

Contacts Investisseurs et analystes :

Jim Root

☎ 01 42 18 71 89

Jean-Yves Icole

☎ 01 42 18 94 93

✉ infofi@cnp.fr